



## LA CONCLUSION DU BAIL COMMERCIAL (1ÈRE PARTIE)

FORMATION EN E-LEARNING

*Partie 1 : Le bail commercial est un contrat stratégique qui repose sur des principes juridiques complexes, notamment en matière de capacité, de pouvoir et de consentement des parties. Cette formation vous apportera une compréhension approfondie des règles applicables, des sources normatives et des exigences jurisprudentielles essentielles à la sécurisation des baux commerciaux.*

## NATURE DE L'ACTION

Action de formation

## OBJECTIFS

1. Maîtriser les éléments fondamentaux de la conclusion du bail commercial.
2. Comprendre les droits et les devoirs de chaque partie lors de la conclusion du bail commercial.

## PUBLIC VISÉ

Avocats débutants et/ou non spécialisés sur ce thème.

## PRÉ-REQUIS

- Un parcours de formation en Droit
- Une connexion internet

## DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous pouvez accéder à vos modules de formation Avocats à J-2 avant 17h00. Exemple : pour une formation qui démarre le lundi, les inscriptions sont possibles jusqu'au vendredi à 17h00, pour une formation qui démarre le mercredi, les inscriptions sont possibles jusqu'au lundi à 17h00.

## MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Accès à l'ensemble des avocats.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

*Introduction*

### I. La capacité et les pouvoirs des parties au bail

1. Les pouvoirs des parties au bail
  - a. Définition des pouvoirs des parties au bail
  - b. Importance de la compréhension des pouvoirs des parties pour la formation d'un bail commercial
2. La capacité des parties au bail commercial
  - a. Définition de la capacité
  - b. La capacité selon le Code civil
  - c. Les exceptions à la capacité selon le Code civil
  - d. La jurisprudence sur la capacité des parties au bail commercial
3. Le pouvoir des parties au bail commercial
  - a. Définition du pouvoir
  - b. Les sources du pouvoir selon le Code civil
  - c. Les limites du pouvoir selon le Code civil
  - d. La jurisprudence sur le pouvoir des parties au bail commercial
4. La démonstration du pouvoir et de la capacité des parties au bail commercial
  - a. La preuve de la capacité et du pouvoir des parties
  - b. Les conséquences de l'absence de démonstration de la capacité et du pouvoir des parties
  - c. Illustration jurisprudentielle sur la démonstration de la capacité et du pouvoir des parties au bail commercial

### II. Le consentement des parties au bail

1. Importance du consentement des parties pour la formation d'un bail commercial
  - a. Définition générale
  - b. La nécessaire absence d'erreur, de dol et de violence lors de la conclusion du bail commercial
2. Les sources normatives du consentement des parties au bail commercial
  - a. La loi
  - b. Les usages
  - c. Les conventions des parties
3. Les conditions du consentement des parties au bail commercial
4. Les conséquences du défaut de consentement des parties au bail commercial
  - a. Les conséquences pour le bailleur
  - b. Les conséquences pour le locataire
  - c. Les conséquences pour le bail commercial
  - d. Recommandations pour les parties

### III. Le devoir précontractuel d'information

1. Définition du devoir précontractuel d'information
2. Les sources du devoir précontractuel d'information
3. Les obligations du bailleur
4. Les obligations du locataire
5. Les conséquences du défaut d'information
6. La démonstration de l'exécution du devoir précontractuel d'information

### DURÉE

3 heures de formation à distance réparties sur une durée maximum d'un mois.

### PROFIL DES FORMATEURS RÉFÉRENTS

Formation encadrée par un Consultant-Juriste dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques dans le domaine d'activité dont dépend la formation, ont été validées par des diplômes et approuvées par France Pro Formation.

### MODALITÉS TECHNIQUES

Formation asynchrone en accès libre sur la plateforme de formation, programmé pour une durée totale de 4 semaines, accessible au moyen d'une simple connexion internet.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation 100% en ligne avec un accompagnement tutoré.

Support de formation : cours théoriques, mises en situation, documents à télécharger, quizz, exercices pratiques.

Le stagiaire est accompagné par son formateur référent juriste tout au long de son parcours de formation via les forums contextuels de la plateforme en ligne ainsi que par mail et téléphone.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin de s'assurer de l'acquisition pratique des contenus abordés, les modules sont construits autour d'un contenu théorique détaillé, qui est ensuite validé par des questions d'apprentissage.

Les différentes parties du programme de formation sont ponctuées par des quizz intermédiaires qui permettent une progression pédagogique.

La formation est validée par un examen sous forme de QCM chronométré sur la plateforme

**E-LEARNING.**

Une enquête de satisfaction de la formation est remplie en ligne en fin de formation par le stagiaire.

**ACCESSIBILITÉ**

- L'accessibilité de nos formations est étudiée individuellement en fonction des besoins et de la situation de chaque personne en situation de handicap.
- Un référent handicap, validé par l'AGEFIPH, est à votre disposition pour analyser les possibilités d'adaptation et vous proposer les solutions les plus appropriées.

**DATE**

Inscriptions libres : 1 session par semaine.

**FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION**

- Attestation de connexion FOAD.
- Attestation de fin de formation mentionnant la liste des compétences acquises.

**COÛT DE LA FORMATION**

Le montant de la formation est disponible en ligne sur le site internet [www.france-pro-avocat.fr](http://www.france-pro-avocat.fr).

----- (FIN DU DOCUMENT) -----